



**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Agent traitant : Loredana DEPAS

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

approuve le procès-verbal de sa séance précédente par ..... oui, ..... non et ..... abstention(s).

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*







**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°2 : Situation de caisse au 30 septembre 2023 - Information**

Agent traitant : Catherine VANESSE

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu l'article L1123-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 05 juillet 2007 portant le règlement général de la comptabilité communale, en exécution de l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

**PREND CONNAISSANCE** du courrier du Gouverneur du 29 novembre 2023, concernant la situation de caisse du 30 septembre 2023 :

*"Vu l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;*

*Vu la situation de la caisse arrêtée au 30 septembre 2023 par KHOVRENKOVA Ganna, Receveur régional gérant les recettes de la Commune d'Estinnes ;*

*Vu que le Receveur régional n'a formulé aucune remarque ;*

*Vu les éléments susmentionnés, après avoir vérifié la concordance des chiffres avec les extraits bancaires, le Gouverneur de la Province de Hainaut, a pris acte de la situation de l'encaisse de KHOVRENKOVA Ganna, Receveur régional gérant la recette de la Commune d'Estinnes »*

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*







**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°3 : Approbation du règlement fiscal du Conseil communal du 23 octobre 2023 : Taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés - Exercice 2024 - Information**

Agent traitant : Bénédicte PARLA

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu l'article L1315-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'article 4, alinéa 2, du Règlement général de la comptabilité communale en exécution de l'article L1315-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

« Toute décision de l'autorité de tutelle est communiquée par le Collège communal au Conseil communal et au Directeur financier communal ».

Vu la délibération du Conseil communal du 23 octobre 2023 établissant une taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés pour l'exercice 2024 ;

Considérant que ce règlement est devenu pleinement exécutoire par expiration du délai de tutelle en date du 25 novembre 2023 ;

**PREND CONNAISSANCE** de l'arrêté notifié en date du 27 novembre 2023.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*







**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°4 : Fabrique d'église de Bray - Approbation du Compte 2022 - Information**

Agent traitant : Bernadette DEVUYST

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Le Collège communal prend connaissance de la délibération du Conseil communal de la Ville de Binche en séance du 7 décembre 2023 approuvant, après réformation, le COMPTE 2022 de la fabrique Notre-Dame du travail de Bray ;

	Montant
Total général des recettes :	20.964,00 €
Total général des dépenses :	11.866,63 €
Excédent :	9.097,37 €

**PREND CONNAISSANCE**

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*









**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°5 : Tutelle générale – CPAS – Budget 2024 – Approbation**

Agent traitant : Catherine VANESSE

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu l'article L1123-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976 telle que modifiée par la loi du 05 août 1992, notamment les articles 88, 91 § 1, 106 et 112 bis § 1 et 2 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-30 qui dispose : « Le Conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal » ;

Attendu que le Conseil de l'action sociale s'est réuni en date du 19 décembre 2022 et a arrêté comme suit le budget de l'exercice 2024 – Services ordinaire et extraordinaire :

**Service ordinaire**

**Recettes ordinaires**

Fct	Libellé	Prestations	Transferts	Dette		Prélèvements	Sous-total	Facturation interne	Total
		60	61	62		68	63	64	65
009	Général	4.100,58	1.798.346,90	1.500,00		0,00	1.803.947,48	0,00	1.803.947,48
029	Fonds	0,00	90.469,70	0,00		0,00	90.469,70	0,00	90.469,70
059	Assurances	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
123	Administration générale	500,00	3.946,10	0,00		0,00	4.446,10	36.411,68	40.857,78
129	Patrimoine Privé	30.518,68	0,00	0,00		0,00	30.518,68	0,00	30.518,68
131	Services généraux	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
135	Central d'achat ENERGIE	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
699	Agriculture et sylviculture	56.864,17	0,00	0,00		0,00	56.864,17	0,00	56.864,17
8013	Médiation de dettes	0,00	6.675,90	0,00		0,00	6.675,90	0,00	6.675,90
8015	Energie	0,00	124.346,16	0,00		0,00	124.346,16	0,00	124.346,16



Fct	Libellé	Prestations	Transferts	Dettes		Prélèvements	Sous-total	Facturation interne	Total
		60	61	62		68	63	64	65
8019	PARTICIPATION SOCIALE ET CULTURELLE	0,00	12.283,00	0,00		0,00	12.283,00	0,00	12.283,00
80191	Ecole des consommateurs	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
831	Aide sociale	540,00	1.331.976,72	0,00		0,00	1.332.516,72	180.469,02	1.512.985,74
8352	Actions en faveur jeunesse	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
837	Initiative locale d'accueil	20.524,49	423.304,80	0,00		0,00	443.829,29	0,00	443.829,29
8445	Service de nettoyage	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
8449	Autres services aide familles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
84491	Alimentaire et vestimentaire	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
84492	LE FIL DU TEMPS	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
84493	Estinnes Mobilité	7.350,00	0,00	0,00		0,00	7.350,00	0,00	7.350,00
84494	Inclusion Numérique	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
8451	Réinsertion socioprofessionnelle	0,00	362.308,45	0,00		0,00	362.308,45	0,00	362.308,45
922	Habitations sociales	23.100,00	0,00	0,00		0,00	23.100,00	0,00	23.100,00
927	Logement de dépannage	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
928	Logements de transit	13.757,94	0,00	0,00		0,00	13.757,94	0,00	13.757,94
929	Actions en faveur du logement - PLAN HP	0,00	5.500,00	0,00		0,00	5.500,00	0,00	5.500,00
999	TOTAL EXERCICE PROPRE	<b>157.255,86</b>	<b>4.159.157,73</b>	<b>1.500,00</b>		<b>0,00</b>	<b>4.317.913,59</b>	<b>216.880,70</b>	<b>4.534.794,29</b>
	BALANCE EXERCICE PROPRE								
	EXERCICES ANTERIEURS								0,00
999	TOTAL EXERCICE PROPRE + EXERCICES ANTERIEURS								4.534.794,29
069	Prélèvements								86.707,48
999	TOTAL GENERAL								<b>4.621.501,77</b>



Dépenses ordinaire

Fct	Libellé	Personne l	Fonction nement	Transfert	Dettes	Prélèvem ents	Sous- total	Facturati on interne	Total
		70	71	72	7X	78	73	74	75
009	Général	24.632,00	1.400,00	0,00	0,00	0,00	26.032,00	0,00	26.032,00
029	Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059	Assurances	6.695,64	5.940,25	0,00	0,00	0,00	12.635,89	0,00	12.635,89
123	Administration générale	542.722,8 0	64.111,6 0	56.411,70	53.326, 16	2.788,65	719.360,9 1	0,00	719.360,9 1
129	Patrimoine Privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Services généraux	17.173,32	0,00	1.281,99	0,00	0,00	18.455,31	0,00	18.455,31
135	Central d'achat ENERGIE	0,00	0,00	633,27	0,00	0,00	633,27	0,00	633,27
699	Agriculture et sylviculture	0,00	8.220,00	566,21	0,00	0,00	8.786,21	0,00	8.786,21
8013	Médiation de dettes	34.494,79	1.090,00	624,24	0,00	0,00	36.209,03	0,00	36.209,03
8015	Energie	109.485,2 2	26.500,0 0	57.000,00	0,00	0,00	192.985,2 2	0,00	192.985,2 2
8019	PARTICIPATIO N SOCIALE ET CULTURELLE	0,00	1.420,00	10.863,00	0,00	0,00	12.283,00	0,00	12.283,00
8019 1	Ecole des consommateurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
831	Aide sociale	475.702,2 1	8.579,40	2.124.637 ,24	0,00	0,00	2.608.918 ,85	0,00	2.608.918 ,85
8352	Actions en faveur jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
837	Initiative locale d'accueil	0,00	134.288, 14	80.701,74	22.544, 86	32.436,65	269.971,3 9	173.857, 90	443.829,2 9
8445	Service de nettoyage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8449	Autres services aide familles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8449 1	Alimentaire et vestimentaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8449 2	LE FIL DU TEMPS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8449 3	Estinnes Mobilité	0,00	6.350,00	0,00	0,00	0,00	6.350,00	0,00	6.350,00
8449 4	Inclusion Numérique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8451	Réinsertion socioprofession nel	80.938,03	10.300,0 0	348.596,2 8	0,00	0,00	439.834,3 1	43.022,8 0	482.857,1 1
922	Habitations sociales	0,00	23.100,0 0	0,00	0,00	0,00	23.100,00	0,00	23.100,00
927	Logement de dépannage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
928	Logements de transit	0,00	20.065,6 8	0,00	0,00	0,00	20.065,68	0,00	20.065,68
929	Actions en faveur du logement - PLAN HP	0,00	0,00	5.500,00	0,00	0,00	5.500,00	0,00	5.500,00



Fct	Libellé	Personne l	Fonction nement	Transfert	Dettes	Prélèvem ents	Sous- total	Facturati on interne	Total
		70	71	72	7X	78	73	74	75
999	TOTAL EXERCICE PROPRE	1.291.844 ,01	311.365, 07	2.686.815 ,67	75.871, 02	35.225,30	4.401.121 ,07	216.880, 70	4.618.001 ,77
	BALANCE EXERCICE PROPRE						Déficit	83.207,4 8	
	EXERCICES ANTERIEURS								3.500,00
							Déficit	3.500,00	
999	TOTAL EXERCICE PROPRE + EXERCICES ANTERIEURS								4.621.501 ,77
069	Prélèvements								0,00
999	TOTAL GENERAL								4.621.501 ,77

## Service extraordinaire

### Recettes extraordinaire

Fct	Libellé	Transfert s	Investiss ement	Dettes	Prélèvem ents	Sous- total	Facturati on interne	Total
		80	81	82	88	83	84	85
009	Général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029	Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059	Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	Administration générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
129	Patrimoine Privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
135	Central d'achat ENERGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699	Agriculture et sylviculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8013	Médiation de dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8015	Energie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8019	PARTICIPATION SOCIALE ET CULTURELLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80191	Ecole des consommateurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
831	Aide sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8352	Actions en faveur jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
837	Initiative locale d'accueil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8445	Service de nettoyage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8449	Autres services aide familles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84491	Alimentaire et vestimentaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84492	LE FIL DU TEMPS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84493	Estinnes Mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84494	Inclusion Numérique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8451	Réinsertion socioprofessionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Habitations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
927	Logement de dépannage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Fct	Libellé	Transferts	Investissement	Dettes	Prélèvements	Sous-total	Facturation interne	Total
		80	81	82	88	83	84	85
928	Logements de transit	62.400,00	0,00	0,00	0,00	62.400,00	0,00	62.400,00
929	Actions en faveur du logement - PLAN HP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999	TOTAL EXERCICE PROPRE	<b>62.400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62.400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62.400,00</b>
	BALANCE EXERCICE PROPRE							
	EXERCICES ANTERIEURS							41.591,00
						Excédent	<b>34.891,00</b>	
999	TOTAL EXERCICE PROPRE + EXERCICES ANTERIEURS							103.991,00
069	Prélèvements							23.700,00
999	TOTAL GENERAL							<b>127.691,00</b>
						Boni	<b>17.360,00</b>	

#### Dépenses extraordinaires

Fct	Libellé	Transferts	Investissement	Dettes	Prélèvements	Sous-total	Facturation interne	Total
		90	91	92	98	93	94	95
009	Général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029	Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059	Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	Administration générale	0,00	17.000,00	0,00	0,00	17.000,00	0,00	17.000,00
129	Patrimoine Privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
135	Central d'achat ENERGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699	Agriculture et sylviculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8013	Médiation de dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8015	Energie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8019	PARTICIPATION SOCIALE ET CULTURELLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80191	Ecole des consommateurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
831	Aide sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8352	Actions en faveur jeunesse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
837	Initiative locale d'accueil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8445	Service de nettoyage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8449	Autres services aide familles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84491	Alimentaire et vestimentaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84492	LE FIL DU TEMPS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84493	Estinnes Mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84494	Inclusion Numérique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8451	Réinsertion socioprofessionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Habitations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Fct	Libellé	Transferts	Investissement	Dette	Prélèvements	Sous-total	Facturation interne	Total
		90	91	92	98	93	94	95
927	Logement de dépannage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
928	Logements de transit	0,00	86.631,00	0,00	0,00	86.631,00	0,00	86.631,00
929	Actions en faveur du logement - PLAN HP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999	TOTAL EXERCICE PROPRE	<b>0,00</b>	<b>103.631,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>103.631,00</b>	<b>0,00</b>	<b>103.631,00</b>
	BALANCE EXERCICE PROPRE					Déficit	<b>41.231,00</b>	
	EXERCICES ANTERIEURS							6.700,00
999	TOTAL EXERCICE PROPRE + EXERCICES ANTERIEURS							110.331,00
069	Prélèvements							0,00
999	TOTAL GENERAL							<b>110.331,00</b>

Considérant que l'intervention communale dans le budget 2024 est de 1.583.455,39 € et est inscrite à l'article 000/486-01 ;

Considérant que le montant de l'intervention communale est inscrit au budget communal à l'article 831/435-01 pour un montant de 1.583.455,39 € ;

Considérant qu'il y a lieu de faire application des dispositions légales en matière de tutelle sur les actes du Conseil de l'action sociale ;

**DECIDE A L'UNANIMITE / A LA MAJORITE PAR --OUI --NON ET --ABSTENTION(S)**

Article 1 : d'approuver le budget de l'exercice 2024 du CPAS d'Estinnes, services ordinaire et extraordinaire.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

**Le Directeur général,  
David VOLANT**

**La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR**







**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°6 : Zone de secours du Hainaut - Budget 2024**

Agent traitant : Catherine VANESSE

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'article 68, §2, alinéa 1er de la loi de la loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile ;

Considérant la décision du Conseil de la zone de secours Hainaut Centre du 24 novembre 2023 fixant les montants des dotations communales pour l'exercice 2024 et que la dotation de la commune d'Estinnes est de 333.867,29 € ;

Considérant que l'avis du Receveur régional a été sollicité et que celle-ci n'a pas de remarque vu que le budget a été expliqué lors d'une réunion avec la Zone de Secours ;

**DECIDE A L'UNANIMITE / A LA MAJORITE PAR --OUI --NON ET --ABSTENTION(S)**

Article unique : de marquer son accord sur la dotation 2024 à la zone de secours, à savoir 333.867,29 euros.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

**Le Directeur général,  
David VOLANT**

**La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR**









**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°7 : Finances - Demande d'un fond de caisse pour un agent du Service Population - Etat civil - Décision**

Agent traitant : Françoise DEVROEY

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'article L1130-30 et L1124-44, §2, de l'Arrêté du Gouvernement wallon en date du 22 avril 2004 relatif à la codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, à savoir le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'article 31, §2, de l'arrêté du Gouvernement wallon en date du 05 juillet 2007 relatif au règlement général de la comptabilité communale ;

Considérant qu'un certain nombre d'actes ou de remise de documents sont assujettis à une taxe dont le paiement est comptant, à savoir : passeports, carte d'identité, changement de domicile, autorisation parentale, composition de ménage, certificats de vie, acte de naissance-décès-divorce, cohabitation légale, dossier mariage,....

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Madame XXX ;

**DECIDE A L'UNANIMITE / A LA MAJORITE PAR --OUI --NON ET --ABSTENTION(S)**

Article 1 : d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Madame XXX.

Article 2 : de transmettre la présente décision au service Finances et à Madame la Receveuse pour dispositions.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*







**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°8 : Finances - Demande d'un fond de caisse pour un agent du Service Population - Etat civil - Décision**

Agent traitant : Françoise DEVROEY

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'article L1130-30 et L1124-44, §2, de l'Arrêté du Gouvernement wallon en date du 22 avril 2004 relatif à la codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, à savoir le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'article 31, §2, de l'arrêté du Gouvernement wallon en date du 05 juillet 2007 relatif au règlement général de la comptabilité communale ;

Considérant qu'un certain nombre d'actes ou de remise de documents sont assujettis à une taxe dont le paiement est comptant, à savoir : passeports, carte d'identité, changement de domicile, autorisation parentale, composition de ménage, certificats de vie, acte de naissance-décès-divorce, cohabitation légale, dossier mariage,....

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Madame XXX ;

**DECIDE A L'UNANIMITE / A LA MAJORITE PAR --OUI --NON ET --ABSTENTION(S)**

**Article 1** : d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Madame XXX.

**Article 2** : de transmettre la présente décision au service Finances et à Madame la Receveuse pour dispositions.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*







**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°9 : Finances - Demande d'un fond de caisse pour un agent du Service Population - Etat civil - Décision**

Agent traitant : Françoise DEVROEY

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'article L1130-30 et L1124-44, §2, de l'Arrêté du Gouvernement wallon en date du 22 avril 2004 relatif à la codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, à savoir le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'article 31, §2, de l'arrêté du Gouvernement wallon en date du 05 juillet 2007 relatif au règlement général de la comptabilité communale ;

Considérant qu'un certain nombre d'actes ou de remise de documents sont assujettis à une taxe dont le paiement est comptant, à savoir : passeports, carte d'identité, changement de domicile, autorisation parentale, composition de ménage, certificats de vie, acte de naissance-décès-divorce, cohabitation légale, dossier mariage,....

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Monsieur XXX ;

**DECIDE A L'UNANIMITE / A LA MAJORITE PAR --OUI --NON ET --ABSTENTION(S)**

Article 1 : d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Monsieur XXX.

Article 2 : de transmettre la présente décision au service Finances et à Madame la Receveuse pour dispositions.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*







**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°10 : Finances - Demande d'un fond de caisse pour un agent du Service Population - Etat civil - Décision**

Agent traitant : Françoise DEVROEY

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'article L1130-30 et L1124-44, §2, de l'Arrêté du Gouvernement wallon en date du 22 avril 2004 relatif à la codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, à savoir le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'article 31, §2, de l'arrêté du Gouvernement wallon en date du 05 juillet 2007 relatif au règlement général de la comptabilité communale ;

Considérant qu'un certain nombre d'actes ou de remise de documents sont assujettis à une taxe dont le paiement est comptant, à savoir : passeports, carte d'identité, changement de domicile, autorisation parentale, composition de ménage, certificats de vie, acte de naissance-décès-divorce, cohabitation légale, dossier mariage,....

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Monsieur XXX ;

**DECIDE A L'UNANIMITE / A LA MAJORITE PAR --OUI --NON ET --ABSTENTION(S)**

**Article 1** : d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Monsieur XXX.

**Article 2** : de transmettre la présente décision au service Finances et à Madame la Receveuse pour dispositions.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*









**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°11 : Finances - Demande d'un fond de caisse pour un agent du Service Population - Etat civil - Décision**

Agent traitant : Françoise DEVROEY

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'article L1130-30 et L1124-44, §2, de l'Arrêté du Gouvernement wallon en date du 22 avril 2004 relatif à la codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, à savoir le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'article 31, §2, de l'arrêté du Gouvernement wallon en date du 05 juillet 2007 relatif au règlement général de la comptabilité communale ;

Considérant qu'un certain nombre d'actes ou de remise de documents sont assujettis à une taxe dont le paiement est comptant, à savoir : passeports, carte d'identité, changement de domicile, autorisation parentale, composition de ménage, certificats de vie, acte de naissance-décès-divorce, cohabitation légale, dossier mariage,....

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Madame XXX ;

**DECIDE A L'UNANIMITE / A LA MAJORITE PAR --OUI --NON ET --ABSTENTION(S)**

Article 1 : d'octroyer une provision de caisse d'un montant de 50 € à Madame XXX.

Article 2 : de transmettre la présente décision au service Finances et à Madame la Receveuse pour dispositions.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*







**CONSEIL COMMUNAL**



**Séance du 29 janvier 2024**

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL  
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN  
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

**PROJET DE DELIBERATION**



**Objet n°12 : Subside indirect - ACIS asbl, La houblonnière - Carnaval de Rouveroy - Décision**

Agent traitant : Françoise DEVROEY

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1122-30 et L3331-1 à L3331-9 ;

Vu le Décret du 31 janvier 2013 modifiant les dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la Circulaire ministérielle du 30 mai 2013 relative à l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Considérant la demande de Madame XXX représentante de l'asbl ACIS, la Houblonnière adressée à Madame la Bourgmestre par courriel en date du 26 décembre 2023 et ce afin d'obtenir la prise en charge financière pour la location d'un chapiteau lors du carnaval 2024 de Rouveroy ;

Considérant que la subvention est octroyée à des fins d'intérêt public, à savoir : la prise en charge financière de la location d'un chapiteau ;

Considérant l'article budgétaire 421/14006 prestation de tiers au service ordinaire du budget de l'exercice 2024 ;

Considérant que la subvention peut être évaluée au montant de 1.000 € tva comprise ;

Considérant que pour l'organisation du carnaval, il est important pour les sociétés d'obtenir l'accord du Collège communal dans les plus brefs délais ;

**DECIDE A L'UNANIMITE / A LA MAJORITE PAR --OUI --NON ET --ABSTENTION(S)**

Article unique : d'octroyer une subvention indirecte à l'asbl ACIS, la Houblonnière représentée par Mme VANDAELE pour la prise en charge financière de la location d'un chapiteau et ce lors du carnaval 2024 de Rouveroy pour un montant de 1.000 euros.

Par le Conseil communal,

*Le Directeur général,  
(signé) David VOLANT*

*La Bourgmestre-Présidente,  
(signé) Aurore TOURNEUR*

Pour extrait conforme à l'original. Fait à Estinnes, le 19 janvier 2024.

*Le Directeur général,  
David VOLANT*

*La Bourgmestre,  
Aurore TOURNEUR*





